

Pa'Had David

Haazinou



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Ecoutez, cieus, je vais parler ;
et que la terre entende les paroles
de ma bouche. » (Dévarim 32, 1)

Cette année, cette section est lue
entre Kippour, jour redoutable où
l'Eternel nous absout, et Souccot,
fête caractérisée par la joie. Je me
suis interrogé sur le lien existant
entre ces deux solennités.

Lorsque Moché monta au ciel,
suite au péché du veau d'or, puis
redescendit avec les deuxièmes tables
de la Loi, le Très-Haut lui annonça :

« J'ai pardonné selon ta demande » – en ce

jour, qui correspondait à Kippour, Il avait pardonné
aux enfants d'Israël leur péché. En réalité, l'essence
de ce jour le plus saint de l'année, en l'occurrence le
grand pardon – comme il est dit : « Car en ce jour, on
fera propitiation sur vous afin de vous purifier ; vous
serez purs de tous vos péchés devant l'Eternel » – a été
inaugurée par Moché, puisque c'est lui qui s'est sacrifié
afin de l'obtenir de la part de D.ieu, par le biais de ses
prières et supplications. En outre, ce n'est qu'à partir
de cet événement historique que Kippour fut fixé, pour
toutes les générations à venir, comme le jour d'expiation
des fautes.

Cependant, afin de mériter ce pardon, nous devons
remplir une condition, insinuée dans le verset précité,
« Car en ce jour (...) », où le terme *hazé* (ce), de valeur
numérique dix-sept, est à rapprocher du mot *tov*,
également équivalant à dix-sept, lequel se réfère à la
Torah. Autrement dit, nous ne pourrions être expiés à
Kippour que si nous nous soumettons au joug divin et
acceptons la Torah. En effet, l'Eternel dit : « J'ai créé le
mauvais penchant et j'ai créé la Torah comme antidote. »
Seule la Torah permet à l'homme de maîtriser son
penchant et constitue donc une garantie de ne plus
récidiver. Aussi, en l'absence d'une soumission au joug
de la Torah, le repentir perd toute efficacité.

Lorsque Moché redescendit du mont Sinaï pour
annoncer au peuple le pardon divin, il ne revint pas
les mains vides, mais avec les secondes tables chargées
d'un message : l'expiation de ce jour saint dépend de
l'attachement de l'homme à D.ieu et à la Torah. Tel est
le sens des premiers mots de notre verset : « Ecoutez,
cieus », c'est-à-dire écoutez la Torah que je vous ai
ramenée des cieus.

Quant à la suite de notre incipit, « que la terre
entende », elle fait écho à la fête de Souccot célébrée sur

maskil
LÉDAVID

La dimension
de Kippour
toute l'année
– comment ?



la terre, sur le sol, ainsi qu'au
skhakh qui doit être constitué
de quelque chose poussant dans
la terre.

Ainsi, à travers ce verset où sont
mentionnés successivement
le ciel et la terre, Moché nous
explique de manière allusive
pourquoi Souccot tombe
aussitôt après Kippour, en même
temps que le lien existant entre
ces solennités et notre *paracha* :

afin de relier la dimension de Kippour

symbolisée par les cieus, car on y atteint

de hauts niveaux spirituels, à celle de Souccot
symbolisée par la terre puisque le *skhakh* de la *soucca*
provient d'un élément poussant dans la terre. De plus,
de même que le *skhakh* ne doit pas toucher le sol,
sinon il serait impropre à l'utilisation, l'homme doit se
détacher de l'aspect matériel de ce monde et éviter que
la majorité de son être y soit plongée. Car, le cas échéant,
il perdrait toute son ascension spirituelle acquise à
Kippour. S'il désire, au contraire, que la sainteté de ce
jour influe sur l'ensemble de l'année à venir, il placera la
majorité de son être dans la *soucca*, image du caractère
éphémère de ce monde et de l'éternité de celui à venir.
Par ce biais, il parviendra à établir un lien entre Kippour
et le reste des jours de l'année et à lier ainsi le spirituel
au matériel, ce monde au suivant.

Comment parvenir à une telle conception de la vie ? En
s'imprégnant de l'essence de Souccot. Le Zohar appelle
la *soucca* « l'ombre de la foi », car on s'y abrite sous les
ailes de la Présence divine. Je me souviens que mon père
et maître, Rabbi Moché Aharon Pinto – que son mérite
nous protège – plaçait dans sa *soucca* un siège pour les
ouchpizines. Lorsqu'il y entra, il les invitait à le suivre
en leur disant « Bienvenu, Avraham Avinou » etc.,
comme s'il les voyait réellement. En tant qu'enfants,
même si nous ne voyions rien, nous ressentions
clairement la foi pure de notre père et ce spectacle
s'ancra profondément en nous pour de longues années.
Ainsi, la *soucca* nous donne également une leçon de
émouna dans le Créateur et dans Ses Justes.

Par conséquent, Souccot tombe aussitôt après Kippour
afin de nous enseigner la manière dont nous pouvons
prolonger l'éclairement spirituel de ce jour saint à
l'ensemble de l'année, et ce, en nous détachant du monde
matériel. Notre mission consiste à relier le spirituel au
matériel, ce que nous ne pouvons réaliser que si nous
avons de solides bases de foi en D.ieu et dans les *Tsadikim*.

23 septembre 2023
8 Tichri 5784

1310

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:01	6:16	6:07	7:31
Clôture du Chabbat	7:11	7:13	7:12	8:35
Rabbénou Tam	7:51	7:48	7:48	9:22



HILLOULOT

Le 8 Tichri

Rabbi Avner Israël Hatsarfati,
Président du tribunal rabbinique de Fès

Le 9 Tichri

Rabbi Its'hak Zéev Solovetchik
de Brisk

Le 10 Tichri

Rabbi Yéhouda Halévi Achlag,
auteur du *Hassoulam*

Le 11 Tichri

Rabbi Chlomo Bohbot

Le 12 Tichri

Rabbi Yé'hïel Mikhel de Zwill

Le 13 Tichri

Rabbi Chaoul Adadi

Le 14 Tichri

Rabbi Yossef Tsvi Dochinsky





DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David Hanania Pinto chelita

Notre devoir de servir l'Eternel dans la joie et l'amour

Une femme d'environ soixante-cinq ans vint un jour me voir pour me confier que, bien qu'elle se fût repentie vingt ans plus tôt, du fait qu'elle l'avait fait par crainte du péché, elle craignait tout le temps que cette crainte ne se dissipe et qu'elle n'en vienne alors à fauter.

Je lui expliquai qu'en effet, la crainte de D.ieu était un moyen de se repentir, mais qu'il n'était pas possible de servir le Créateur de manière intègre uniquement par ce biais. C'est pourquoi il est écrit dans la Torah : « Et parce que tu n'auras pas servi l'Eternel, ton D.ieu, avec joie et contentement de cœur (...). » Autrement dit, le Saint béni soit-Il tient rigueur à l'homme qui ne Le sert pas dans la joie, du fait que s'il ne Le sert que par crainte, il suffit que celle-ci disparaisse pour que son service divin prenne fin.

A l'inverse, celui qui sert son Créateur dans la joie et l'enthousiasme même dans les moments difficiles, son amour pour D.ieu sera plus fort que les épreuves, au point qu'il ne les ressentira presque pas et continuera à Le servir de toutes ses forces. Ceci peut être comparable à une maman qui aime tant son bébé qu'elle est prête à se sacrifier pour lui, en dépit de toute la peine que cela représente.

Le Très-Haut nous a ordonné de célébrer Souccot après Kippour, car ce jour saint est propre à un service divin effectué par crainte, lequel doit obligatoirement être conjugué à un service émanant de l'amour et de la joie, caractéristique de la fête de Souccot, comme il est dit : « Et tu te réjouiras pendant la fête (...) et tu t'abandonneras à la joie. »

Ainsi, il nous incombe de nous éveiller et de servir l'Eternel mus d'une grande joie et d'un amour débordant, car, seulement alors, nous serons en mesure de le faire de manière inconditionnelle, même confrontés à l'adversité.



Qui est considéré comme un colporteur ?

Celui qui va rapporter des paroles des uns aux autres, telles que « untel a dit cela de toi », « untel t'a fait cela », « j'ai entendu qu'il t'a fait cela ou à l'intention de te faire cela », même si de tels propos ne contiennent pas de blâme sur la personne dont il est question, et même si celle-ci ne niait pas qu'ils sont véridiques si on l'interrogeait, cela est considéré comme du colportage.



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi David Hanania Pinto chelita

La clé de tous les saluts

En 5756 (1996), je reçus un certain M. Ron qui avait eu le mérite de découvrir le Créateur et de faire *téchouva*. Depuis lors, il met les *téfillin* et prie de manière régulière. Il est devenu un grand donateur, toujours à l'affût d'actes charitables, et étudie en outre régulièrement la Torah, plusieurs fois par semaine.

Il était venu me voir pour me confier ses différents problèmes – conjugaux, financiers –, outre le fait qu'il venait juste d'être renvoyé de son travail. Mais il supportait toutes ces souffrances avec amour, si ce n'est un malheur supplémentaire qui s'était abattu sur lui et qu'il ne pouvait accepter : sa mère était atteinte de la maladie dont on préfère taire le nom, en phase terminale. Elle ne pouvait même plus s'alimenter seule et était nourrie par une sonde. Cela le brisait totalement.

« Est-ce que vous fixez des moments pour l'étude ? lui demandai-je.

– Oui, je consacre trois plages horaires par semaine à l'étude de la Torah.

– Dans ce cas, poursuivis-je, prenez sur vous, dorénavant, d'étudier tous les jours et pas seulement trois fois par semaine. »

M. Ron accepta mes paroles et, bien que ce fût loin d'être facile, il s'attacha dès ce jour à les accomplir scrupuleusement et sans interruption.

Un mois passa. Une nuit, alors qu'il était à l'hôpital au chevet de sa mère, il l'entendit soudain l'appeler : elle avait faim et lui demandait à manger.

Cette demande le laissa pantois : cela faisait si longtemps que sa mère ne s'alimentait plus par elle-même. Cependant, il surmonta le choc et lui donna à manger.

La nuit suivante, la même scène se reproduisit : miracle, sa mère lui demandait à manger et ingurgitait ce qu'il lui donnait. Le lendemain matin, quand il fit part de cela aux médecins, ils ne le crurent pas. Il les mit alors au défi de venir par eux-mêmes observer ce qui se passait toutes les nuits.

C'est ainsi que, la nuit suivante, les spécialistes purent constater de leurs propres yeux comment cette femme, considérée pourtant comme étant en phase terminale, mangeait par la bouche, comme si elle se portait parfaitement bien.

Ils décidèrent, en conséquence, de lui faire subir une batterie complète d'examen et, après quelques jours, il s'avéra de façon incontestable que toute trace de la maladie – tant la tumeur que les innombrables métastases – avait disparu.

Après une période de suivi et de convalescence, elle put quitter l'hôpital en parfaite santé !

Et, comme si ce miracle ne suffisait pas, M. Ron trouva un travail meilleur que le précédent, ses relations avec sa femme s'améliorèrent et celle-ci tomba enceinte.

Ainsi, ses différents problèmes furent résolus, de manière particulièrement remarquable, par le mérite de l'étude de la Torah.

Tel est le pouvoir que recèle le fait de fixer des moments pour l'étude. Celle-ci, pratiquée de manière régulière, peut soustraire l'homme même à de lourds décrets. Comme l'ont dit nos Sages,

« quiconque se soumet au joug de la Torah se voit délivré de celui des instances gouvernementales et des contraintes séculières » (Avot 3, 5).



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table
de nos Maîtres

Un parapluie fermé ne protège pas de la pluie !

Un paysan arriva pour la première fois de sa vie à la grande ville. Enchanté, il en traversa les rues. Il remarqua alors que tous les habitants tenaient en main de curieux bâtons, recouverts de tissu. En chemin, il repéra un magasin dont la vitrine présentait de nombreux modèles de bâtons de toutes les couleurs. S'adressant au vendeur, il lui demanda : « Excusez-moi, monsieur, à quoi servent ces bâtons ? »

L'autre, comprenant qu'il avait affaire à un paysan peu civilisé, lui expliqua en détail : « Ce bâton est appelé par les gens un parapluie. Il a pour fonction de les protéger de la pluie. » Le paysan, émerveillé par cette découverte sophistiquée, l'interrogea encore : « Suffit-il vraiment de le tenir pour être protégé de la pluie ? »

Le commerçant ne put s'empêcher de rire. « Pas du tout, répondit-il. Ce n'est pas un certificat d'assurance contre les dommages causés par la pluie. Les gens prennent leur parapluie au cas où il pleut. Il ne suffit pas d'en avoir un, mais il faut l'emmener avec soi partout où l'on va. »

L'invention semblait déjà un peu moins magique aux yeux du paysan, mais encore suffisamment pour qu'il se décide à faire cette acquisition. Il paya un beau parapluie multicolore à prix fort afin d'en tirer gloire devant ses amis du village.

Lorsqu'il fut de retour, les paysans l'entourèrent pour qu'il leur raconte l'ingéniosité de la grande ville.

« Vous n'allez pas croire quelle est la dernière invention, dit-il. Voyez-vous ce bâton ? Les urbains l'appellent parapluie ! Et savez-vous pourquoi ? Parce qu'il protège contre la pluie.

– Il protège ? Comment donc ?

– Il suffit de le tenir et il protège !

– C'est vraiment incroyable, admirent-ils. Voilà qu'il commence à pleuvoir ; faisons un test. Sors avec ton parapluie et on va voir ce qui va se passer ! »

Le paysan prit son parapluie avec fierté, le mit sur son bras à la manière dont il avait observé les habitants de la ville le faire lors d'un jour nuageux et sortit. Après quelques minutes, il revint honteux, trempé jusqu'aux os. Ses amis se moquèrent de lui. Il ne lui restait plus qu'à retourner à la grande ville pour accuser le vendeur de l'avoir trompé et rendu ridicule auprès de ses camarades.

Furieux, il pénétra dans la boutique, son parapluie à la main, et s'écria : « Escroc ! Tu m'as causé des misères ! »

Le commerçant, étonné, lui demanda : « Y avait-il un trou dans le parapluie que je t'ai vendu ?

– Un trou ? Comment puis-je le savoir ? J'ai attaché le bâton sur mon bras et j'ai été trempé jusqu'aux os ! »

L'autre éclata de rire et ne parvenait pas à s'arrêter. « Idiot ! Tu es sorti dans la pluie avec un parapluie fermé ? C'est normal que tu te sois trempé. Un parapluie fermé ne sert à rien ! Il faut l'ouvrir et se mettre en-dessous pour ne pas être mouillé. » De même, le Créateur nous dit : « Mes enfants, si vous voulez que Je protège votre vie, votre santé, vos biens, votre famille, vous devez "ouvrir le parapluie" et vous y abriter tout le temps ! Vivre à l'ombre de la sainteté, même lorsque vous êtes impliqués dans des affaires profanes, car une existence à l'aune de la Torah constitue la garantie pour être scellé pour une bonne vie. »



à MÉDITER

La fête de Souccot qui approche comprend une *mitsva* très particulière, comme il est dit : « Et tu te réjouiras pendant la fête (...) et tu t'abandonneras à la joie. » (*Dévarim* 16, 14-15) Mais comment accomplir ce commandement ? La difficulté est encore plus grande lorsque l'homme est confronté à des malheurs quotidiens, tandis que la fête arrive ; il doit alors faire abstraction de tous ses soucis et se réjouir pleinement. Comment donc ?

Le Rambam (*Hilkhot loulav*, fin) souligne notre devoir de nous réjouir à Souccot : « La joie que l'homme doit témoigner dans l'accomplissement des *mitsvot* et dans l'amour de l'Eternel qui les lui a données constitue un grand travail sur soi. Quiconque réprime sa joie est condamnable, comme il est dit : "Et parce que tu n'auras pas servi l'Eternel, ton Dieu, avec joie." Et il n'y a de grandeur et d'honneur que lorsqu'on se réjouit devant l'Eternel. »

Cette obligation de se réjouir, sans éprouver de peine un seul instant durant huit jours consécutifs, soit 192 heures ou 11 520 minutes, est effectivement une *mitsva* très ardue. Tous les élèves et proches du Gaon de Vilna savaient que, lors de Souccot, son visage avait une splendeur encore plus particulière que le reste de l'année. Bien que l'ordre de se réjouir continuellement durant la fête compte parmi les plus difficiles, le Juste l'accomplissait à la perfection, comme en témoignait son visage saint sur lequel n'apparaissait pas alors la moindre pointe de tristesse.

Pourtant, il arriva une fois que, lorsque ses disciples vinrent le voir durant la fête, il semblait triste. Ils l'interrogèrent à ce sujet, mais il refusa au départ de leur en révéler le motif. Néanmoins, suite aux instances de l'un d'entre eux, il accepta finalement de satisfaire leur curiosité.

Il leur raconta que, la nuit précédente, il avait eu dans son rêve une révélation sur le verset tiré de l'épisode des explorateurs, « Dirigez-vous de ce côté, vers le sud, et gravissez la montagne » [le Gaon ajoute que cette révélation comprenait 2 260 interprétations sur ce même verset et, qu'avec une seule d'entre elles, il pouvait déceler l'ensemble des secrets de la Création], mais que, lorsqu'il se réveilla, il était si heureux d'avoir eu cette révélation qu'il n'avait pas pu s'empêcher d'y repenser, et ce, alors qu'il avait lui-même tranché qu'il est interdit de penser à des paroles de Torah avant d'avoir prononcé les bénédictions sur celle-ci. Or, à cause de cela, il avait ensuite tout oublié ! C'est pour cela qu'il pleurait, conclut-il.

Revenons donc à notre question : comment accomplir l'ordre d'être exclusivement joyeux ? Nous répondrons par l'histoire suivante :

Une fois, la veille de la fête, on demanda à Rav Chakh *zatsal* comment il est possible de ressentir la joie propre aux jours de fête, ce qui constitue un ordre de la Torah. Il répondit : « Tu le comprendras pendant le Kiddouch. »

Celui qui avait posé la question s'étonna et le Rav lui expliqua alors : « Tes oreilles comprendront ce que dit ta bouche, lorsque tu remercies et loues le Créateur du monde qui nous a choisis parmi tous les autres peuples, nous a élevés plus que tous les autres, nous a sanctifiés par Ses *mitsvot* et nous a donné avec amour les fêtes pour nous réjouir. Personnellement, quand je pense à cela, j'ai envie de danser. Et toi, tu me demandes comment on peut parvenir à ressentir la joie propre aux jours de fête... ? »



DES HOMMES DE FOI

Comme nous le savons, Rabbi 'Haïm Hakatan avait l'habitude d'aller d'un endroit à l'autre pour ramasser de l'argent afin de le distribuer ensuite aux pauvres.

Soulignons ici que les Juifs du Maroc, heureux soient-ils, appartenant au peuple saint, ne se contentaient pas de lui adresser des dons quand il les sollicitait, mais l'attendaient dans la rue dans ce but, profitant aussi pour lui baiser la main. Ils considéraient comme un mérite d'aider le Juste à pratiquer de la charité. En outre, ils savaient que s'il les bénissait suite à leur générosité, la journée à venir serait bonne pour eux et ils assisteraient à des miracles. A ce sujet, on raconte l'histoire suivante :

Chemouël Aberty, le grand-père de Rav Mouzino, entra un jour dans un café de Casablanca avec son épouse. Il fut suivi, quelques minutes plus tard, par Rabbi 'Haïm Pinto qui venait ramasser de l'argent pour la *tsédaka*.

En le voyant, le propriétaire pensa que le Rav venait déranger ses clients en leur faisant des remontrances sur leur

comportement et leur mode de vie. Il se mit alors à le maudire et à lui faire honte :

« Voici encore le Rav qui vient dans mon café demander de l'argent... »

Plongé dans ses pensées, le *Tsadik* ne remarqua même pas sa colère ni n'entendit ses paroles blessantes. Mais l'épouse de M. Aberty qui, elle, avait entendu, fut extrêmement choquée de ce que l'on puisse bafouer l'honneur du *Tsadik*.

Elle demanda à son mari :

« Comment cet homme ose-t-il humilier le Rav ? N'a-t-il pas peur ? »

Le mari ne savait pas comment réagir et protester contre cet affront public. A la place, il prononça avec détermination des mots cinglants :

« Je ne sais pas s'il va terminer cette semaine, car celui qui blesse le *Tsadik* n'en sort pas vivant, comme il est dit dans le traité *Avot* (2, 10) : « Fais attention à leurs braises de crainte de te brûler, car leur morsure est telle la morsure d'un renard, leur piqûre telle la piqûre d'un scorpion, leur sifflement telle la stridulation d'une vipère et toutes leurs paroles semblables à des braises. » »

On raconte que, dans la même semaine, cet homme décéda subitement.

en PERSPECTIVE



Lorsque la charité nous poursuit

Dans son ouvrage *Moèd Lékol 'Haï*, Rav 'Haïm Falagi *zatsal* écrit :

« On veillera particulièrement à prononcer avec une grande ferveur les prières de Chémini Atsérèt, car ce jour-là est la conclusion du *tikoun* entamé à Roch Hachana et tout dépend donc de lui. En outre, il n'y a pas de jour plus favorable que celui-ci pour que ses prières soient agréées, comme le souligne le Zohar (section Tsav) en disant qu'alors, seul le peuple juif se trouve avec le Roi ; or, celui qui se retrouve seul avec le roi peut lui demander ce qu'il veut et sa requête sera acceptée. »

Le Zohar laisse entendre que, lorsque nous sommes seuls avec D.ieu, dans une proximité intime, Il accède à toutes nos demandes. S'il en est ainsi, nous avons tout intérêt à créer cette proximité tout au long de la journée en étudiant la Torah et, ainsi, nos prières seront exaucées.

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître, l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita, **envoyez-nous un message**

Anglais +16467853001 • Français +972587929003
Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !